



MONTREAL, 12 JANVIER 1901

Publié par la Compagnie d'Imprimerie LE MONDE ILLUSTRÉ
42, Place Jacques-Cartier.

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 MOIS, \$1.50
4 MOIS, \$1.00 Payable d'avance

L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

ANNONCES :

1^{er} insertion 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 8 cents la ligne
Tarif spécial pour les annonces à terme.

Question sociale

LE 19^{ÈME} SIÈCLE

Le dix-neuvième siècle a été surnommé le siècle de lumière. Certes, nous ne sommes point pour lui disputer ce titre pompeux, nous croyons sincèrement qu'il l'a mérité, non pas sous tous les rapports cependant, car, si nous envisageons ce qui s'est passé sur notre planète tournaute depuis quelques années, nous courrions grand risque d'être dans l'erreur. Ne voyons que ses lumières... au risque d'en être éblouis !!!

Prenons en particulier, la condition sociale des peuples. Nous avons fait dans ce siècle un grand pas vers cet idéal que nous rêvons : le bien-être général, ou pour mieux dire, l'abolition de la vie de l'esclave pour une existence plus en rapport avec la nature humaine.

En considérant quel travail faisaient nos pères à l'aurore de ce siècle, qu'emporte le temps dans la région de l'oubli, on peut se dire :

O mon siècle ! je t'aime !...

Au lever du soleil on les voyait déjà à l'ouvrage, et le soir quand la nuit enveloppait de son manteau sombre les riantes beautés de la nature, ils songeaient à peine à se donner un repos bien mérité. Leur maigre salaire, qu'on trouvait parfois moyen de rogner—on se ressent encore aujourd'hui de ces actes arbitraires—était juste assez élevé... pour crever de faim.

De nos jours, l'ouvrier n'a qu'une journée de dix heures à donner, et même en certains endroits le travail n'est que de huit heures. Le nombre de ceux qui ne doivent fournir que huit heures est si restreint, qu'on peut facilement les compter, c'est toujours un bon point en faveur du grand siècle...

Quant à son salaire, s'il ne lui permet pas toujours de faire des économies, il met du moins l'ouvrier en mesure de vivre convenablement.

* *

Si nous pouvons attribuer à cette période un certain progrès, il faut néanmoins constater qu'il a inventé de nouveaux besoins impérieux en rapport avec ces progrès : l'instruction est une de ces nécessités. Et certes, c'est la plus coûteuse ; un pauvre père de famille qui fait donner à ses enfants une instruction même élémentaire, s'aperçoit à la fin qu'il a dépensé une petite fortune qui aurait pu lui être un soulagement en ses vieux jours. Mais comme on n'a rien sans sacrifice, on est en mesure de dire que l'enfant a grandi dans les principes de probité qu'enseigne la religion ; douce consolation qui rémunère grandement des privations sans nombre qu'on a endurées.

Celui qui ne sait ni lire ni écrire aujourd'hui, est inévitablement condamné à mener une vie misérable,

et se trouve, souvent, bien près de la plus grande détresse. Pour vivre il faut savoir, connaître. Nous reviendrons bientôt sur ce sujet de l'instruction.

Mais, si nous avons fait des progrès, devons nous pour cela nous arrêter en si beau chemin ?... Aide-toi, le ciel t'aidera, nous enseigne la Sagesse. N'avons-nous pas pour nous le grand Pontife de l'Eglise ?... Quoi qu'en disent ces gens qui ne font métier que d'essayer à renverser la Croix, l'Eglise notre bonne mère nous protège toujours. Si l'ouvrier est maltraité, le vicaire de Jésus-Christ fait entendre sa voix pour ramener au devoir ceux qui osent méconnaître ce devoir. Oui, toujours, le saint Pontife a su garantir le faible contre ses nombreux oppresseurs. Car, suivant les maximes saintes de Jésus :

« Plutôt que les palais il bénit les chaumières... »

* *

Nous ne sommes pas de ceux qui croient à l'égalité de tous ; car si nous pouvions arriver à cet état de choses, l'homme connaîtrait le bonheur parfait, ce serait le paradis sur la terre, et il oublierait bientôt l'Auteur de l'univers. Il faut que l'homme souffre, c'est la douleur qui élève son âme vers son Créateur. Il lui faut l'autorité, qu'on agite les peuples de toutes les manières imaginables aux mots retentissants de « Liberté, Égalité et Fraternité » : toujours il leur faudra des chefs, des gouvernants. L'égalité est un vain mot sur terre ; nous la trouvons seulement dans la mort.

Est-il interdit de chercher à se rapprocher d'une certaine égalité ?

C'est de haute sagesse que de chercher à améliorer son sort autant que possible.

Il faut que l'ouvrier s'élève encore, il ne doit pas rester inactif sous l'étreinte mortelle de cette masse opulente qui l'écrase : spéculateurs, monopoleurs éhontés qui volent l'ouvrier et s'enrichissent de ses sueurs.

* *

L'ouvrier est l'âme de la société ; c'est lui qui amène la prospérité et la richesse dans son pays. Rien sur notre globe ne se façonne sans que sa main puissante y ait touché, et cependant, combien peu il est respecté. On cherche, par tous les moyens, à lui enlever ce qu'il a pu acquérir par son travail ardu.

Est-ce qu'on respecte l'ouvrier lorsqu'on veut le contraindre à aller égorger des frères qui ne demandent qu'à vivre paisiblement du fruit de leur labeur ?... Oh ! ces messieurs qui viennent profaner les mots de patriotisme et d'honneur, en causant à l'avance les bénéfices énormes qu'ils pourraient retirer de cette tuerie générale ; ceux-là ne connaissent que les sons du vil métal qu'ils convoitent si ardemment, mais la voix de la conscience, fi donc... il y a longtemps qu'elle est éteinte ! C'est pour gonfler leurs goussets qu'on les voit brailler sur les hustings et déclamer piteusement leurs harangues au peuple.

Certes, l'ouvrier aime sa patrie, mais son amour est trop élevé pour le faire marcher tête baissée à la boucherie où on le convie, et où les spéculateurs s'empareront des richesses pour inventer de nouvelles misères au peuple.

Il sera le premier à défendre son sol natal si jamais il était menacé, mais ce ne sera pas en calculant les chances de s'enrichir ; son patriotisme sera plus noble ; dans son village, il a quitté un trésor plus beau : sa famille qu'il aime et qui prie pour lui.

Race adoratrice du veau d'or, trop souvent vos instincts de convoitise, ancrés dans votre cœur, vous font méconnaître ces sentiments sublimes. L'ouvrier, lui, ne pense qu'à sa famille ; toutes ses ambitions sont pour elle.

Ah ! quand la douleur est venue frapper à son cœur, il a vu une main aimée tendue vers lui. Quand, en proie au découragement, des paroles douces sont venues le consoler, il a repris courage : et, de cette douleur supportée à deux, est né l'amour de la Patrie. Voilà le vrai patriotisme tel qu'il doit être compris : le foyer, l'autel. *Pro aris et focis.*

Je ne puis clore cet article sans citer ces mémorables paroles de Bernardin de Saint-Pierre :

Hélas ! les biens nous ont été donnés en commun, et nous n'avons partagé que les maux... Partout l'homme méprise la main qui file ses habits, et qui laboure pour lui le sein de la terre ; partout il estime qui le trompe, et révere qui l'opprime... La nature n'avait donné qu'à lui d'entrevoir qu'il existât un Dieu, et des milliers de religions inhumaines sont nées d'un sentiment si simple et si consolant...

Et pourtant l'homme est un être raisonnable. Cette raison, hélas ! si elle n'est pas guidée par le flambeau de la foi, devient une nullité et s'égarera inévitablement du droit chemin, parce qu'alors ce n'est plus la voix de l'âme qui donne l'impulsion au cœur, c'est la passion qui commande en souveraine ; et comme la passion ne règne que sur la matière, c'est d'elle que nous viennent tous nos maux.

C'est par elle aussi qu'on traite le pauvre ouvrier comme une bête de somme à laquelle on jette une maigre pitance, croyant avoir par là rempli les engagements sacrés que dicte la charité chrétienne.

Enfin, c'est par la passion qu'on forme ces monopoles effrayants qui écrasent l'ouvrier.

RÉNÉ SAINTE-FOYE.

Saint Henri, août 1900.

UN LIVRE CANADIEN

« L'EXODE DES CLASSES DIRIGEANTES A LA CESSION DU CANADA, » PAR L'HON. JUGE BABY, MONTREAL.

Nous lisons dans le *Paris-Canada* :

Un érudit distingué, M. le juge Baby, vient de détruire une légende qui avait été acceptée par tous nos historiens, Bibaud, Garneau, Ferland. Tous admettaient que « les seigneurs, les lettrés, les gens du haut commerce quittèrent le Canada lors de la cession du pays à l'Angleterre. » Il ne serait resté au Canada que le clergé et les paysans.

Cette légende n'était pas sans simplicité, ni grandeur. Un peuple composé uniquement de paysans, vivant de la terre, et de pasteurs, occupés seulement du ciel, ce serait là une origine dont il y aurait lieu d'être fiers ; et c'est sans doute pour cela qu'on l'avait si aisément acceptée.

Si l'on pouvait à son gré choisir ses ancêtres, c'est bien parmi ces braves habitants que plus d'un d'entre nous irait prendre les siens, car de toutes les classes de notre Société, c'est la meilleure, la plus forte, celle qui, en conservant ses vertus d'origine, a mieux adapté à ce fonds primitif les larges ouvertures des temps nouveaux. Ces paysans de France qui, au cours du dix-septième ou du dix-huitième siècle, ont quitté le sol natal pour cette terre lointaine et quasi-inconnue, y faisant tour à tour métier de soldat et métier de défricheur, semant sur les deux rives du Saint-Laurent ces villages qui portent encore des noms français et gardent une physionomie particulière, que nulle part ailleurs on ne retrouve, ce sont dans leur genre de nobles aïeux. Qui ne serait heureux de penser qu'il y a parmi eux quelqu'un dont vous descendez, et qu'en remontant jusqu'à lui on ne retrouve que figures pareilles à la sienne ?

Grâce à M. Baby et à ses curieuses recherches, nous savons aujourd'hui que bon nombre de seigneurs, hommes de profession, commerçants, se joignirent à ce noyau de population, restèrent ou revinrent au Canada partager le sort des Canadiens. Notre population ne perdit pas, comme on le croyait, ses chefs naturels. L'auteur, après avoir compulsé bien des documents, des lettres, a reconstitué une longue liste de nobles et de bourgeois restés fidèles à leur nouvelle patrie. Peu de notaires, entre autres, retournèrent en France. Sous le régime français, la profession d'avocat était inconnue : les huissiers, gens instruits, remplissaient les fonctions d'avoués et de représentants des parties en cause devant les tribunaux, ajoute M. Baby. Il ne faut donc pas s'étonner si on ne trouve pas d'avocats à côté des notaires, comme d'ordinaire. Mais d'où vient alors ce goût de l'éloquence, ce don de la parole, qui comptent parmi nos attributs